

# Réunis un soir à Péry, unis pour toujours au sein de Rondchâtel?

Plus de 200 personnes issues des six communes du Bas-Vallon ont participé, hier soir à Péry, à la séance d'information relative au projet de fusion. Des citoyens qui pourraient être unis, en 2010, au sein de la commune de Rondchâtel.

PHILIPPE OUDOT  
ET MICHAEL BASSIN

Plus de 200 personnes issues des six communes du Bas-Vallon ont participé, hier soir à Péry, à la séance d'information relative au projet de fusion. Des citoyens qui pourraient être unis, en 2010, au sein de la commune de Rondchâtel.

Les autorités des six communes du Bas-Vallon ont confirmé ce que Le JdJ laissait sous-entendre dans son édition du 11 janvier: la future commune du Bas-Vallon se nommera Rondchâtel. A condition bien entendu que les citoyens disent oui à la fusion le 1er juin prochain. Ce nom, issu d'une proposition de la population et validé par les exécutifs, a notamment été choisi parce qu'il a une résonance historique. De plus, il s'agit d'un nom facilement utilisable.

Les armoiries seront, elles, connues ultérieurement. Les autorités ont bien retrouvé des armoiries de deux familles attachées historiquement à Rondchâtel, mais la piste d'une nouvelle identité visuelle est privilégiée.

A l'heure de présenter les avantages et les inconvénients d'une fusion, le maire de Ro-



**FUSION** Les édiles ont brossé le portrait de la nouvelle commune de Rondchâtel.

(ADRIAN STREUN)

mont, Yvan Kohler n'a pas caché son revirement de position: «Au début du processus, en 1999, j'étais assez sceptique. Aujourd'hui, je ne peux que constater qu'il y a plus d'avantages.» Il a notamment réaffirmé que les sociétés et les bourgeoisies ne seront pas touchées par une union des communes. «Et puis, c'est maintenant que le canton offre 2 mios pour une fusion!»

Concernant le règlement d'organisation, Micheline Huguélet Cuixeres, mairesse de Vauffelin, a rappelé que la supracommune sera dotée d'un exécutif de sept membres (dont un maire professionnel à 50%)

et d'un législatif de 31 membres.

Gilles Léchet, consultant externe, a présenté les principaux aspects financiers de la fusion. «Le volume des prestations sera légèrement accru dans les domaines de l'école et de la gestion de l'aménagement du territoire.» L'objectif vise notamment à dynamiser la démographie du Bas-Vallon, qui s'est peu développée depuis 30 ans. En faisant disparaître les doublons actuels entre les six communes, le projet de fusion prévoit des économies structurelles de 1,2 mio. Les revenus diminueraient, eux, de 344 000 fr. et la quotité d'impôt

serait de 1.6 (la plus basse actuelle). «Ce serait malhonnête de promettre que cette quotité sera identique en 2015 dans la mesure où nous ne maîtrisons pas totalement l'avenir, a affirmé Gilles Léchet. Mais nous vous assurons que cette quotité est pérenne. Car avec un tel taux, le compte de fonctionnement prévoit encore un excédent de revenus de 540 000 fr, soit presque un dixième de quotité.»

Selon Gilles Léchet, l'assiette fiscale de la future commune sera plus robuste que ce qui prévaut actuellement. «Aujourd'hui, les plus petites communes ne peuvent compter que

«Au début du processus, en 1999, j'étais assez sceptique. Aujourd'hui, je ne peux que constater qu'il y a plus d'avantages.»

*Yvan Kohler*

sur les impôts de personnes physiques. A l'inverse, d'autres collectivités sont fortement liées aux impôts des personnes morales. La fusion amènera davantage de stabilité.»

Quant aux 2 mios offerts par le canton, les deux tiers seront consacrés au désendettement des communes actuelles. Le tiers restant constituera une «réserve de guerre» si les charges de restructuration devaient être plus élevées que prévu.

En fin de présentation, il a encore été rappelé que les six conseils municipaux recommandent à leurs citoyens de voter oui le 1er juin. /MBA